

IDEX : non à l'EXclusion !

Pas de signature des conventions !

Site internet de la pétition : <http://www.idex-non-a-l-exclusion.org>

Après avoir sélectionné huit projets d'« Initiatives d'Excellence » qui ont court-circuité toute représentation des personnels et des étudiants, le gouvernement veut à présent faire signer des contrats État-IDEX à marche forcée avant le 15 avril. Les chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants, ingénieurs, personnels techniques et administratifs, étudiants récusent la teneur des projets déposés, élaborés dans la plus grande opacité, et dénoncent leurs conséquences dramatiques sur le devenir du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Les IDEX exacerbent en effet une politique de mise en concurrence, de division et d'exclusion, tant pour les établissements, les thématiques de recherche et les formations que pour les personnels. Ces divers projets ont pour caractéristique commune de vouloir faire taire toute voix discordante et d'interdire l'expression de la collégialité et de la démocratie universitaires. Les universités et organismes participant à ces IDEX, dont le périmètre exclut déjà la majorité des personnels, sont dépossédés des capacités de décisions concernant leur avenir, celui des personnels et des étudiants. Ainsi la politique scientifique, le budget, la politique d'emploi et les recrutements sont renvoyés au niveau des superstructures (Fondations de coopération scientifique, Grands établissements...). Ce système entraîne la multiplication des précaires, les chaires d'excellence, les redéploiements, les primes, etc. Il permet aussi la généralisation des filières sélectives et la fixation de droits d'inscription élevés. Remettant en cause le statut des personnels et instaurant des fonctionnements à plusieurs vitesses (pour l'enseignement comme pour la recherche), cela va à l'encontre du caractère égalitaire du service public. La logique des « Ex » consiste à redéployer une part importante des budgets et emplois des établissements vers les Labex, Idefi¹ et IDEX, au détriment du reste des formations et des laboratoires. Enfin, le gouvernement et le Commissariat Général aux Investissements ont présenté la dotation financière de chaque IDEX comme une manne inespérée, alors qu'elle n'est constituée que d'une dotation en capital gérée par l'ANR, dont seuls les intérêts apportent un infime montant mis chaque année à la disposition de chaque site.

Les collaborations scientifiques et pédagogiques entre établissements publics doivent être élaborées par l'ensemble des acteurs concernés en fonction des missions d'enseignement et de recherche. Cela exige de larges concertations. Cela implique le respect des libertés scientifiques et pédagogiques, des statuts de la fonction publique d'État, des diplômes nationaux, des instances démocratiques des établissements et des organismes, ainsi que du tissu universitaire et scientifique. Nous ne saurions accepter la mise en extinction du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Déjà, dans des établissements participant aux IDEX, des personnels se mobilisent : vote de motion en congrès à Paris Sud, vote de motion en CA à l'université Toulouse 2, vote du CA de l'INALCO, interpellation intersyndicale du président du PRES et pétition locale à Toulouse contre l'IDEX-UNITI, motion du CT de l'INRA contre l'IDEX Paris-Saclay, tracts, communiqués et rassemblements... Dans ce contexte et à la veille d'échéances électorales importantes, nous refusons que tout soit verrouillé. Nous refusons en particulier toute signature de convention IDEX-État.

Signataires : FSU (SNESUP- SNCS – SNASUB – SNETAP – SNEP) – CGT (SNTRS – FERC Sup CGT – CGT INRA) – CFDT (Sgen-CFDT Recherche EPST – CFDT CEA/Saclay – CFDT INRA) – Solidaires (Sud Recherche EPST – Sud Education – SUD Rural Equipement – Sud Etudiant) – SNPRES FO – CFTC INRA – SNPTES-UNSA – UNEF – SLR – SLU

1 IDEFI : Initiative d'Excellence en Formations Innovantes

